

Présidence	:	Salerno Patricia
Membres	:	Alves Florence, Beuchat Arnaud, Bigler Frank, Chevrolet Michael, Devaux Julien, Faigaux Christelle, Flotron Pascal, Krebs David, Lienher Catherine, Moeschler Cédric, Monnerat Matilde, Morand Steve, Mornod Christophe, Nicolet Jämes, Noirjean Jean-Charles, Ochsenbein Maxime, Raetzo Ismaël, Raetzo Jennifer, Sassi Sébastien, Schnyder Jacques
Secrétaire	:	Lenweiter Thierry
Secrétaire PV	:	Bassin Michael
1er Vice-Président	:	Jolicorps Alexandre
2ème Vice-Président	:	Charpilloz Eric
Scrutateurs	:	Fromaigeat Nolwenn, Weber Loïc
Excusés	:	Affolter Vincent, Charpié Eric, Germiquet Fabien, Hostettler Corentin, Mérillat Emy
Lieu et début séance	:	Salle communale, Malleray / 19h00

1. Appel et approbation de l'ordre du jour

01.0303 Sessions

Représentation du Conseil communal

Jufer Jacques-Henri, Maire; Affolter Grégory, Vice-maire; Braun Monnerat Joëlle, Mohni Ismaël, Furer Josian, Blaes Stève, Berberat Cédric, conseillers communaux.

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la séance avec les salutations et constate que celle-ci est légalement constituée. La Présidente rappelle les usages pour le déroulement de la séance. Les scrutateurs seront Mme Nolwenn Fromaigeat et M. Loïc Weber.

La Présidente a reçu les excuses de MM Corentin Hostettler, Vincent Affolter, Eric Charpié, Fabien Germiquet et Mme Emy Mérillat. La Présidente constate que 25 membres sont présents. Le quorum est atteint.

La Présidente a reçu une interpellation du groupe UDC et sympathisants et une question orale du groupe PS et sympathisants. Elle demande si des motions, postulats, interpellations, questions écrites ou questions orales sont encore à déposer. Tel n'est pas le cas. Elle clôture le registre des dépositions. Personne ne s'oppose à ce que son nom apparaisse dans le procès-verbal publié sur internet.

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 23 juin 2025
3. Déclarations de principe des groupes
4. Election de trois membres à la Commission de gestion et de surveillance
5. Election de deux membres à la Commission scolaire
6. Réponse au postulat 2025-01 « Pour un système de management de la qualité (SMQ) »
7. Réponse à la question écrite 2025-01 « Possibilité de réduire le nombre de membres à la CGS de 7 à 5 »
8. Informations de la Commission de gestion et de surveillance
9. Informations de la Commission scolaire

10. Informations du Conseil communal
11. Informations de la Présidente du Conseil général sur les interventions déposées (art. 26, 28, 30, 32)
12. Questions orales

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est formulée. La Présidente passe au vote sur l'ordre du jour.

DÉCISION: L'ordre du jour est accepté tel que publié, par 25 voix.

2. Approbation du procès-verbal du 23 juin 2025

01.0351 Procès-verbaux

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si le procès-verbal du 23 juin 2025 appelle des modifications. Tel n'est pas le cas. Elle clôture la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Le procès-verbal du 23 juin 2025 est accepté, par 25 voix.

3. Déclarations de principe des groupes

01.0331 Propositions

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si des groupes souhaitent lire une déclaration.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, fait cette déclaration: "Le Parti socialiste, nous désirons également partager notre point de vue concernant la récupération des déchets plastiques. Nous félicitons le conseil d'administration de Celtor ainsi que le Conseil communal d'avoir eu un coup d'avance. Sur la page du télétexte du 2 septembre, le Conseil fédéral veut généraliser le recyclage du plastique en plus du PET à l'horizon 2027 avec des points de dépôt répartis dans toute la Suisse.

Ils observent que plus du 50% de ces plastiques sont à usage unique et que leur pollution est malheureusement catastrophique. Durant tout l'été, nous avons entendu les médias nous rappeler que les microplastiques se trouvent absolument partout: eau, air, de l'herbe des plaines à la neige du sommet des montagnes et dans l'alimentation. Ils sont même dans nos organismes. Les médecins chirurgiens en trouvent fréquemment lors de leurs interventions. Car malheureusement l'organisme n'est absolument pas fait pour les éliminer. Il est complètement démunie et les laisse dans le corps.

Nous avons également une très grande responsabilité concernant les accords de Paris qui désirent diminuer fortement notre dépendance aux matières premières et c'est pour cette raison que le recyclage est essentiel. Comme cela a été mentionné, il y a encore beaucoup de points d'améliorations dans la filière. Mais, nous pouvons dire que nous, nous en possédons un de point de récupération.

Avec ces différents points d'argumentation, nous encourageons vivement la population à prendre de bonnes habitudes dans ces gestes quotidiens. Les entreprises, les ménages, l'ensemble de la société doivent à leur rythme avancer pour essayer de réduire au maximum cette catastrophe."

M. Jämes Nicolet, UDC et sympathisants, fait cette déclaration: "Bien que le groupe UDC et sympathisants disposions d'un candidat compétent pour succéder à Monsieur Mornod au sein de

la Commission scolaire, notre groupe a décidé de ne présenter personne. En effet, le règlement impose une représentation équitable des minorités, et nous ne voulons pas risquer de rendre l'élection caduque. Nous soutiendrons donc les propositions de candidats du PLR et du PS. Nous demandons par ailleurs qu'une révision du règlement soit étudiée afin de prévenir ce type de quiproquos.

Concernant l'effectif de sept membres pour les commissions, à la suite de la question écrite de M. Vincent Affolter, nous trouvons que ce nombre de 7 vise précisément à garantir la représentation des minorités et la diversité des compétences."

M. Jacques Schnyder, PLR et sympathisants, fait cette déclaration: "Le groupe PLR et sympathisants s'est toujours engagé en faveur d'une école de qualité dans nos villages. Nous remercions le Conseil communal de nous avoir présenté les classes témoins, soit une rénovée et une non-rénovée. Bien que la rénovation de nos écoles n'aille pas à la vitesse que nous aurions espéré, nous sommes satisfaits de voir que les choses avancent."

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

4. Election de trois membres à la Commission de gestion et de surveillance

01.0501 Commissions permanentes

Mme Patricia Salerno, Présidente, rappelle qu'il s'agit d'élire trois membres de la Commission de gestion et de surveillance en remplacement de Mme Selena Metthez, Mme Julie Bouchat et M. Christophe Mornod. Elle demande s'il y a des propositions.

M. Sébastien Sassi, Liste libre, indique que la Liste libre propose d'élire M. Michael Chevrolet, 40 ans, marié, père de 3 enfants et membre de la Liste libre depuis plusieurs années.

M. Ismaël Raetzo, HSV, indique que son groupe propose d'élire Mme Matilde Monnerat, jeune, dynamique, étudiante et très motivée à l'idée de s'investir dans cette commission.

M. Jämes Nicolet, UDC et sympathisants, indique que son groupe propose d'élire Mme Annick Mornod.

M. Jacques Schnyder, PLR et sympathisants, fait cette déclaration: "Le groupe PLR et sympathisants est d'avis que les membres de la CGS devraient être des élus(e)s du Conseil général (ou viennent-ensuite ou très exceptionnellement des personnes qui s'engagent à se présenter aux prochaines élections). Nous avons beaucoup de respect pour les personnes qui investissent leur temps et énergie en faveur de la communauté et remercions les candidates et candidats de se mettre à disposition."

Mme Patricia Salerno, Présidente, constate qu'il y a 3 candidats pour 3 postes. Elle propose de les élire en un seul bloc. Personne ne conteste cette manière de faire. Elle passe au vote.

DÉCISION: Mme Annick Mornod, Mme Matilde Monnerat et M. Michael Chevrolet sont élus à la CGS, par 24 voix.

5. Election de deux membres à la Commission scolaire

01.0501 Commissions permanentes

Mme Patricia Salerno, Présidente, rappelle qu'il s'agit d'élire deux membres de la Commission scolaire en remplacement de M. Christophe Mornod et de M. Francesco Ingrosso. Dans la mesure où la démission de M. Mornod est déjà effective et celle de M. Ingrosso est pour le 31.12.2025, l'élection se déroulera en deux temps. La Présidente demande s'il y a des propositions pour le remplacement de M. Christophe Mornod.

M. Jacques Schnyder, PLR et sympathisants, fait cette déclaration: "Les enfants de Valbirse méritent une école de qualité et pour cela nous avons besoin d'une Commission d'école soutenant une ligne claire et constructive, il est donc important qu'elle soit constituée de membres engagés et compétents. Cela a été le cas ces dernières années, sous la présidence de Marc Utermann et de Sébastien Sassi, que nous remercions en même temps que les autres membres."

Le groupe PLR et sympathisants présente la candidature de Franziska Zenger, une quadra dynamique et active pour la région (par exemple présidente du VTT Montoz). Maman solo de 2 garçons, elle habite à Pontenet, là où elle a grandi. Elle a travaillé dans les industries de la région avant de s'engager pour l'entrepreneuriat comme responsable de communication chez Creapole (soutien à la création et de l'accompagnement d'entreprises). Nous la remercions pour son engagement et espérons que vous ferez un bon accueil à sa candidature."

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'est pas le cas. Elle passe au vote.

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande s'il y a des propositions pour le remplacement de M. Francesco Ingrosso.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, indique que son groupe propose d'élire Mme Dafina Meholli, nom de jeune fille Miftari. Il précise ceci: "Mme Meholli est mariée, maman d'une fille âgée de 10 ans qui est actuellement à l'école primaire. Elle a habité toute sa vie à Bévilard, travaille dans une grande manufacture de montres de la région, est employée de commerce de métier, possède également une maturité professionnelle commerciale. Mme Dafina Meholli est très motivée à s'investir pour cette commission."

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'est pas le cas. Elle passe au vote. Ensuite elle clôt ce point.

DÉCISION: Mme Franziska Zenger est élue à la Commission scolaire en remplacement de M. Christophe Mornod, par 25 voix.

DÉCISION: Mme Dafina Meholli est élue à la Commission scolaire en remplacement de M. Francesco Ingrosso, par 25 voix, avec entrée en fonction au 1er janvier 2026.

6. Réponse au postulat 2025-01 "Pour un système de management de la qualité (SMQ)"

01.0302 Motions, postulats, interpellations

Mme Patricia Salerno, Présidente, informe que le Conseil communal confirme sa réponse et se tient à disposition en cas de question. Elle ouvre la discussion. Celle-ci n'est pas demandée.

Mme Patricia Salerno, Présidente, passe au vote.

DÉCISION: Le postulat 2025-01 "Pour un système de management de la qualité SMQ" est accepté par 25 voix.

7. Réponse à la question écrite 2025-01 "Possibilité de réduire le nombre de membres à la CGS de 7 à 5"

01.0302 Motions, postulats, interpellations

Mme Patricia Salerno, Présidente, informe que le Conseil général a reçu la réponse du Conseil communal. Elle constate que l'auteur de la question, M. Vincent Affolter, qui doit déclarer s'il est satisfait, partiellement satisfait ou non satisfait de la réponse, n'est pas présent. Elle demande si le porte-parole du groupe PLR et sympathisants connaît la position de M. Affolter.

M. Jacques Schnyder, PLR et sympathisants, informe que M. Vincent Affolter est satisfait de la réponse.

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

8. Informations de la Commission de gestion et de surveillance

01.0501 Commissions permanentes

Mme Patricia Salerno, Présidente, donne la parole à la Présidente de la Commission de gestion et de surveillance, Mme Nolwenn Fromaigeat.

Mme Nolwenn Fromaigeat, Présidente de la Commission de gestion et de surveillance, fait cette déclaration: "Lors de notre dernière séance, la Commission de gestion et de surveillance a abordé plusieurs points que je souhaite porter à votre connaissance :

Premièrement, je vous informe que, par courrier du 24 juin 2025, nous avons demandé une prise de position au Conseil communal concernant les démarches et les mesures entreprises à la suite des différents audits réalisés par la CGS. Dans l'attente d'un retour, nous avons décidé de suspendre temporairement la planification de nouveaux audits. En effet, il est important pour la Commission de savoir si son travail contribue effectivement à l'amélioration de la gestion communale, ou s'il doit être réévalué dans sa forme ou ses méthodes. Cette démarche vise à notre sens à renforcer la pertinence et l'efficacité de notre action au service de la collectivité.

Deuxièmement, nous avons décidé de reprendre l'analyse du règlement de la CGS, afin d'évaluer l'adéquation de notre mandat avec les besoins actuels.

Enfin, nous avons convenu d'inviter Michael Bassin à notre prochaine séance, au cours de laquelle il nous présentera son travail de brevet. Cette présentation offrira l'occasion d'identifier d'éventuelles synergies avec les missions de la CGS. Pour conclure, je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les remercie pour leur engagement."

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. La Présidente clôt ce point.

9. Informations de la Commission scolaire

01.0501 Commissions permanentes

Mme Patricia Salerno, Présidente, donne la parole au Président de la Commission scolaire, M. Sébastien Sassi.

M. Sébastien Sassi, Président de la Commission scolaire, fait cette déclaration: "335 élèves ont pris le chemin de l'école le lundi 18 août. 171 élèves en cycle 1 et 164 en cycle 2. La nouvelle répartition des classes entre les 4 sites se passe très bien. Les nouveaux horaires de bus, bien que tendus, fonctionnent bien.

Nous avons cette année un élève en fauteuil roulant. La commune a rapidement trouvé une solution avec un monte chaise dont les parents sont responsables durant la convalescence de leur enfant. Il sera important de trouver une solution au problème d'accès pour les personnes à mobilité réduite, tant à Malleray qu'à Bévilard.

Nous sommes satisfaits du travail effectué par la commune et les artisans concernant la nouvelle classe témoin que vous avez pu visiter ce soir.

Enfin, la Commission scolaire se réjouit d'accueillir les 2 personnes élues ce soir."

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. La Présidente clôt ce point.

10. Informations du Conseil communal

01.0465 Echéancier, affaire en suspens

Mme Patricia Salerno, Présidente, donne la parole aux membres du Conseil communal.

M. Ismaël Mohni, conseiller communal, informe sur divers sujets au moyen d'une présentation à l'écran. Il informe au sujet des travaux CFF. Il indique que les CFF ont invité les communes de la Vallée à une séance d'information le 4 juin 2025. Le site www.cff.ch/sonceboz-moutier comprend toutes les informations nécessaires. En résumé: 24 kilomètres de ligne CFF seront refaits, les gares de Tavannes, Reconvilier, Malleray-Bévilard et Court seront rénovées pour un budget de 100 millions, les quais seront remis aux normes pour les personnes handicapées, les passages à niveaux seront automatisés. Les travaux seront effectués de septembre 2026 à septembre 2027.

Ismaël Mohni informe ensuite au sujet de la place du village. La recherche d'une place centralisée a été abandonnée par le Conseil communal, pour des raisons de coûts et de priorités.

Ismaël Mohni informe ensuite au sujet de la place du collège à Malleray. Suite à plusieurs plaintes de parents et de professeurs, plusieurs solutions ont été testées pour éviter le transport des parents: police, bâches, lettre aux parents, pas au sol, clip avec Phanee de Pool, mais rien n'est concluant. Ainsi, le Conseil communal propose la pose de plots avec chaîne et une barrière qui sera fermée à certaines heures. Ismaël Mohni indique que si des conseillers généraux ont de meilleures propositions, ce n'est jamais trop tard.

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la discussion sur chaque point.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, pose une question au sujet de la place du village près de la Coop. Il demande si le projet est abandonné définitivement ou pas.

M. Ismaël Mohni, conseiller communal, répond que rien n'est figé à tout jamais.

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

11. Informations de la Présidente du Conseil général sur les interventions déposées (art. 26, 28, 30, 32)

01.0302 Motions, postulats, interpellations

Mme Patricia Salerno, Présidente, informe avoir reçu une interpellation de la part du groupe UDC et sympathisants.

M. Alexandre Jolicorps, UDC et sympathisants, développe l'interpellation "Entretien des voies communales": "Plusieurs citoyens constatent que de nombreuses voies, entre autres asphaltées, sont "colonisées" par de la végétation. Cette végétation profite des fissures sur ces voies et des écarts de joints entre leurs éléments pour s'y développer. Ce faisant, cette végétation fragilise la couche d'asphalte et l'assise des éléments, en y développant son réseau racinaire ; y favorisant la pénétration de l'eau et accroissant la dégradation, pour finir au mieux en nids de poules. Sans un entretien et désherbage régulier, il est à craindre que les coûts de réfection de ces voies augmentent. Ainsi, dans notre commune :

1. Comment est pratiqué le désherbage de nos voies ?
2. Quelles sont les mesures préventives appliquées contre la "prolifération" végétale sur ces voies ?
3. Y a-t-il des opérations périodiques de colmatage des fissures, joints, bordures et nids de poules de nos voies ?
4. Un plan d'action est-il en place ?"

L'interpellation sera transmise aux membres du Conseil général et publiée sur le site internet de la commune.

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

12. Questions orales

01.0302 Motions, postulats, interpellations

Mme Patricia Salerno, Présidente, donne la parole à M. Frank Bigler.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, fait cette déclaration: "Comme nous l'avons mentionné précédemment, le tri des déchets prend de plus en plus de place dans les ménages. La simple poubelle sous l'évier devient obsolète. Aujourd'hui chaque ménage possède une poubelle pour le verre, le pet, le plastique, l'alumineux, le carton et le papier, ce qui prend énormément d'espace dans les ménages. Notre question: est-ce que le Conseil communal envisage de mettre en place des moloks pour le papier et les cartons afin de faciliter la vie ainsi que les espaces des ménages? Car ceux-ci existent déjà dans beaucoup de communes."

M. Ismaël Mohni, conseiller communal, répond que la commune est affiliée à Celor, qui est ouvert gratuitement le samedi matin. Il existe par ailleurs 4 tournées de récolte par an et Valbirse a demandé à Celor d'étudier une augmentation des tournées, mais il y a toujours la question des coûts. Enfin, le Conseil communal a déjà étudié s'il y aurait des endroits pour poser des

moloks. Mais il n'y a généralement plus de place ou ce n'est pas du terrain communal. La solution qui se dessine serait de poser des containers centralisés, mais le Conseil communal doit encore étudier plus précisément la faisabilité de ce projet.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, se déclare satisfait de la réponse.

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point. Elle remercie les élus pour leur participation, elle rappelle que la prochaine séance a lieu le lundi 24 novembre 2025 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié. Elle clôt la séance.

Séance levée à 19h32

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VALBIRSE

La Présidente : Le Secrétaire : Le Secrétaire PV :

Patricia Salerno

Thierry Lenweiter

Michael Bassin